

Résumé de la modification apportée au règlement d'exécution (UE) 2019/2072 par le règlement d'exécution (UE) 2022/853

Modification de la liste des exigences particulières à l'introduction sur le territoire de l'UE (annexe VII du règlement d'exécution (UE) 2019/2072).

Les fruits de *Momordica* L. provenant de pays où la présence de l'organisme de quarantaine *Thrips palmi* (annexe II partie A) est attestée et où les mesures prises n'ont pas été évaluées comme efficaces, ont été inclus dans les interdictions d'importation dans le cadre de la réglementation sur les végétaux, produits végétaux et autres objets à haut risque (règlement d'exécution (UE) 2018/2019).

Sur la base de l'évaluation par l'EFSA des dossiers techniques soumis par le Honduras, le Mexique, le Sri Lanka et la Thaïlande pour l'exportation de fruits de *Momordica charantia* L. vers l'UE, et après une analyse plus approfondie au sein du comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux section santé des végétaux, il a pu être conclu que les mesures contre *Thrips palmi* qui y sont prises, qu'elles soient renforcées ou non, maîtrisent suffisamment le risque pour permettre la suppression de ces fruits dans le règlement d'exécution (UE) 2019/2018, à condition que les exigences d'importation correspondantes soient incluses dans l'annexe VII du règlement d'exécution (UE) 2019/2072.

Les fruits de *Momordica charantia* (la margose, melon amer ou momordique) importés du Honduras, du Mexique, du Sri Lanka et de la Thaïlande doivent, selon le nouveau point 72.1 de l'annexe VII du règlement d'exécution 2019/2072, provenir :

- d'une zone indemne qui a été préalablement notifiée par écrit à la Commission par l'organisation nationale de protection des végétaux du pays d'origine
- d'un site de production disposant d'une protection physique complète
- d'un site de production où plusieurs mesures ont été appliquées pendant la production, la manipulation et l'inspection de ces fruits dans le cadre d'une approche systémique.